

EDITION SPECIALE

Depuis 13 ans, AVENI-RE met son expertise au service du marché

- Un accompagnement constant de la FANAF
- Une performance sans cesse croissante
- Des formations adaptées au contexte



Parole de...

SEYBATOU AW, PDG d'AVENI-RE

« Après 13 ans d'activités, nous nous réjouissons de constater que nos chiffres sont éloquents »



n portant AVENI-RE, première compagnie de réassurance privée e n Afrique Francophone sur

les fonts baptismaux le 25 octobre 2004 à Paris en France, notre souci est de prendre en main le destin de notre industrie d'assurance et d'offrir à nos comp<mark>agnies un meilleur</mark> accompagnement de proximité. Dans un contexte caractérisé par le désengagement des grands réassureurs internationaux sur nos marchés, entraînant un déficit de capacités financières et techniques pour soutenir nos compagnies d'assurance dans leurs efforts de développement, l'ouverture des portes d'AVENI-RE le 1er janvier 2005 à Abidjan, la capitale de la République de Côte d'Ivoire devenait ainsi un véritable défi. AVENI-RE constituait ainsi une réponse africaine à un problème africain de réassurance. Une belle illustration de cette citation de Victor Hugo qui stipule :

« il n'est rien au monde d'aussi puissant qu'une idée dont l'heure est venue ».

Après 13 ans d'activités, nous nous réjouissons de constater que nos chiffres sont éloquents. Avec un capital de 02 milliards de FCFA à sa création en 2004, ce capital a atteint à ce jour 16 milliards de FCFA et nous espérons le boucler à 22 milliards de FCFA en 2018. De même le chiffre d'affaires de la société a connu une croissance soutenue allant de 2,5 milliards en 2005 à plus de 16 milliards de FCFA en 2017, avec un résultat excédentaire depuis la première année d'activités. Les dividendes ont été régulièrement distribués depuis la première année d'activité, à hauteur de 40% du résultat, soit une rentabilité moyenne annuelle de 12%.

D'abord présente en Zone CIMA

(Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances), AVENI-RE a décidé dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de développement, de s'ouvrir à d'autres niches d'opportunités. C'est ainsi que depuis 2012, elle a accentué ses actions commerciales sur les marchés tels que celui de la zone COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa) et celui de la zone MENA (Maghreb et Moyen-Orient) avec l'ouverture d'un bureau à Tunis en Tunisie et bientôt, des bureaux de liaison dans d'autres pays africains. Cette extension des bureaux va se poursuivre afin de renforcer notre proximité géographique avec les cédantes désormais présentes non seulement dans la zone CIMA mais aussi au Maghreb, au Moyen Orient, en Afrique anglophone et lusophone, etc.»



Une longue tradition d'appui à la FANAF

ans la salle royale du palais des congrès de Marrakech au Maroc, ce 14 février 2017, plus de 1500 personnes sont réunies autour d'un repas. Il s'agit du déjeuner offert par

AVENI-RE aux participants à l'assemblée générale de la FANAF (Fédération des sociétés d'Assurances de droit National Africaines). Fidèle à sa tradition hospitalière, AVENI-RE, le Réassureur de Proximité a réquisitionné pour cette occasion, deux salles supplémentaires, en plus de la salle royale du palais des Congrès de Marrakech. Une participation record étant donné le nombre de participants aux précédents festins. Même le froid glacial de Marrakech en ce mois de février 2017 n'a pu avoir raison de la détermination des participants à répondre à l'invitation d'Aveni-Re. C'était une fois de plus l'occasion pour la Direction Générale de la compagnie de remercier le marché pour la confiance sans cesse renouvelée à son égard, à travers la croissance de son chiffre d'affaires et la participation aux différentes augmentations



Une vue des participants à un déjeuner AVENI-RE à la FANAF

de capital depuis sa création en 2004. En 2014, lors de la 38e édition de la FANAF à Ouagadougou au Burkina Faso, c'était le tour de l'Hôtel Laico d'accueillir le marché autour d'un déjeuner offert par AVENI-RE. Cette tradition sera une fois de plus respectée à Antananarivo à Madagascar

lors de la 39e édition de la FANAF. A Abidjan en côte d'Ivoire, le réassureur de proximité va plutôt organiser un diner qui mobilisera plus de 1200 personnes à l'espace Latrille Event à Cocody, un nombre bien au-delà des attentes estimées à 1000 places.





De gauche à droite : Roger Jean Raoul Dossou Yovo (Ex DG de l'IIA), Seybatou AW (PDG d'AVENI-RE) et Moussa Diaw (DG SEN-RE), lors du dîner offert par AVENI-RE à la FANAF en Février 2016 à Abidjan





Une vue des couverts lors du dîner AVENI-RE à la FANAF en 2016 à Abidjan



>>>

L'objectif de tout ce déploiement d'AVENI-RE depuis des années, est de soutenir l'équipe dirigeante de la FANAF et d'accompagner l'organisation dans la réalisation de ses missions pour le bien de l'industrie d'assurance en Afrique. « C'est notre façon de soutenir l'équipe et le marché » soutient Seybatou AW, le PDG d'Aveni-Re. Et cette chaleur hospitalière ne se limite pas seulement aux assemblées générales de la Fanaf. Elle se poursuit aussi lors des forums des marchés organisés par la fédération. En novembre 2015, Aveni-Re a organisé à l'hôtel Onomo à Lomé au Togo, un déjeuner copieux lors du Forum des marchés Fanaf. En octobre 2016 au Burkina Faso, c'est au Laico hôtel que le réassureur de proximité va encore imprimer sa marque, à travers un déjeuner fort apprécié par les organisateurs et les participants. Des actions qui s'inscrivent dans la volonté de la compagnie d'apporter tout son appui au développement de l'industrie d'assurance en Afrique.

La détente au menu



13 ans de renforcement des capacités du marché

armi les raisons qui motivent la création de la compagnie de réassurance AVENI-RE en 2004, il y a certes la volonté de mettre durablement à la disposition des compagnies d'assurances africaines des capacités financières, face au désengagent des réassureurs occidentaux,

desengagent des reassureurs occidentaux, mais il y a aussi et surtout le souci d'apporter aux compagnies africaines une assistance multiforme à travers le renforcement permanent des capacités des cadres d'assurances, afin de leur permettre de répondre techniquement aux besoins des marchés en perpétuelle évolution. Depuis lors, le réassureur de proximité a fait montre d'une écoute du marché à travers la diversité des modules de formations dispensées.

Des formations permanentes en prévention et tarification des risques incendie

Depuis le lancement de ses activités en 2005, le réassureur de proximité organise régulièrement des formations en assurance. Les modules tournent autours de la prévention et de la tarification des risques incendie et des risques techniques des entreprises, en prenant en compte les évolutions diverses face aux mutations contextuelles. Le séminaire international d'Abidjan en septembre 2015, animé par Seybatou AW (PDG d'AVENI-RE) et Rachid Ben JEMIA (alors PCA) a réuni



Une vue des officiels à l'ouverture du séminaire conjoint AVENI-RE / SCG-RE en septembre 2017 à Libreville au Gabon

plus de 65 participants venus de plus de 25 nationalités. Avec les mutations en cours dans le secteur, la maîtrise totale des grands risques s'impose désormais aux assureurs en termes de prévention et de tarification. En ce sens, AVENI-RE a organisé du 25 au 29 septembre 2017, conjointement avec SCG-RE, un séminaire sur la prévention des risques

d'incendie et d'explosion des entreprises. Outre la transmission des connaissances aux participants, ce séminaire était aussi l'occasion de renforcer le partenariat entre réassureurs africains pour le développement de l'industrie de l'assurance en Afrique.



Les participants à la formation internationale organsée par AVENI-RE et SCG-RE en septembre 2017 à Libreville sur la prévention des risques incendie et explosion des entreprises



Risques politiques et responsabilité civile des mandataires sociaux

Du 27 au 29 juin 2016 à la salle de conférence de l'hôtel Bano palace à Douala au Cameroun, AVENI-RE a organisé conjointement avec Reinsurance solutions (une société de courtage en réassurance dont le siège est à l'Île Maurice) une formation sur les risques politiques et la responsabilité civile des mandataires sociaux. Cette rencontre a réuni une quarantaine de participants, des cadres des compagnies d'assurances des pays de l'Afrique Centrale. L'objectif de cette formation était de permettre aux cadres d'assurance de partager les expériences récentes en matière de couverture de ces risques afin de répondre à une demande récurrente des partenaires. Il fallait surtout leur permettre d'appréhender les règles de gestion de ces risques nouveaux dont la couverture est de plus en plus demandée par les clients en assurance. Pour Raphaël FUTE, président de l'Association des Sociétés d'Assurances du Cameroun (ASAC), à

l'ouverture de cette rencontre.

« cette formation arrive à point nommé étant donné que les risques politiques sont de plus en plus une préoccupation dans les assurances ».

Animée par Francesca VACHER de Reinsurance Solutions avec l'appui de François Nana (Directeur Marketing et de Développement d'AVENI-RE) et de Marcel KOUAME, (souscripteur Facultatives à AVENI-RE), cette toute première session de formation sur les risques politiques en Assurance en Afrique Centrale s'est soldée sur un ton de satisfaction générale des participants.

Séminaire FANAF du 11 au 15 juillet 2016 à Cotonou sur l'article 308

Du 11 au 15 juillet 2016, Seybatou AW, Président Directeur Général d'AVENI-RE (le Réassureur de Proximité) a animé un séminaire organisé par la FANAF à Cotonou au Benin, sur le thème : « la Cotation et la tarification des risques d'entreprises dans le nouveau contexte de l'article 308 du Code

des Assurances ». Il était assisté par Thierry TAN (Directeur des opérations d'Aveni-Re) et de Marcel Kouame (souscripteur Fac chez Aveni-re). La formation s'est terminée sur une note de satisfaction des organisateurs et surtout, des participants.

Formation sur les risques agricoles

Du 26 au 29 mai 2014, a eu lieu à la salle de conférence de l'ASA-CI (Association des sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire) à Abidjan en Côte d'Ivoire, un séminaire sur les risques agricoles. Organisé par AVENI-RE et ses partenaires APG et FM RE (compagnie de réassurance zimbabwéenne), l'objectif était de revisiter les risques agricoles, les méthodes et procédés et une série de cas pratiques sur la souscription et le règlement des sinistres, afin de permettre aux participants de mieux appréhender la tarification de ces risques. Une visite d'une installation agricole a permis d'allier la théorie à la pratique.



Visite d'une scierie lors du séminaire AVENI-RE / SCG-RE à Libreville



Rachid BEN JEMIA (Ex PCA d'AVENI-RE) lors d'une formation en incendie à Abidjan



Remise des attestations à l'issue du séminaire AVENI-RE / REINSURANCE SOLUTIONS sur les risques politiques à Douala au Cameroun



Le président de l'ASAC, Raphaël FUTE, s'adressant aux paricipants lors du séminaire AVENI-RE sur les risques politiques à Douala





« Aveni-re est un partenaire sérieux »

« Organisé à L'Hôtel Boulevard de Libreville, du 25 au 29 septembre 2017, le Séminaire International SCG-Ré/AVENI-Ré a porté sur le thème : « Prévention des Risques d'Incendie et d'Explosion des Entreprises ». Cette initiative de deux réassureurs africains répondait au besoin de sécurisation du tissu économique africain face à la recrudescence des sinistres liés aux incendies et aux explosions sur le Continent. Elle permettait également d'asseoir une meilleure politique de prévention des risques d'incendie et d'explosion des entreprises.

Un autre séminaire est en cours de préparation avec notre partenaire AVEN-RE sur les risques politiques ».





Dr Andrew GWODOCK, ADG de SCG-RE



Les participants au séminaire international d'AVENI-RE sur l'incendie en septembre 2015 à Abidjan, lors d'une visite des risques dans une usine à Grand Bassam



13 ANS APRÈS LE LANCEMENT DE SES ACTIVITÉS

AVENI-RE TOUJOURS EN PHASE AVEC LE MARCHE

Dans un contexte marqué par des mutations diverses suscitées d'une part par l'article 329 relatif à l'augmentation du capital minimum des sociétés d'assurances et d'autre part par l'avènement de l'article 308 Nouveau du Code des marchés relatif à la rétention des primes de certaines assurances dans la zone CIMA (Conférence Interafricaine des marchés d'assurances), AVENI-RE renforce sa ceinture de sécurité et continue sa progression avec assurance.



Une compagnie qui réassure une palette de risques

Comment faire pour amener les compagnies d'assurances africaines à faire confiance aux réassureurs locaux ? Voilà la principale question à laquelle se posent encore nombre de réassureurs africains, depuis l'entrée en vigueur de l'article 308 Nouveau du Code CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance). C'est vrai que la réforme va permettre aux compagnies d'Assurance de retenir le maximum de primes dans la région. C'est aussi vrai que la rétention des primes émises sur le continent constitue une ressource additionnelle pour le financement de l'économie africaine. Mais pour que cette économie ressente les effets de la nouveauté, l'un des défis à relever est d'amener les compagnies d'assurances locales à faire confiance aux réassureurs de la zone. De plus, l'entrée en vigueur de la réforme interdisant la cession de certains risques majeurs à l'étranger a favorisé d'une part, un renforcement des partenariats entre les réassureurs étrangers et les compagnies de réassurance locales, et d'autre part un redéploiement des réassureurs internationaux à travaux l'ouverture des bureaux et des filiales sur le continent, créant ainsi une forte concurrence dans la zone CIMA.

La deuxième contrainte majeure pour les réassureurs de la zone CIMA consiste à garantir la disponibilité des capacités suffisantes et des ressources humaines hautement qualifiées pour affronter les nouveaux défis. Pour profiter au maximum des fruits de la réforme, les réassureurs de la zone doivent ainsi mobiliser les ressources financières et techniques en adéquation avec les besoins exprimés par le marché. C'est dans ce sens et pour davantage concrétiser son plan de développement que l'Assemblée

Générale d'AVENI-RE, réunie en sa session extraordinaire du 02 juin 2016 en Tunisie, a décidé d'augmenter le capital social de la société de 8 milliards à 22 milliards de FCFA en 2018. Par ailleurs, dans le but de s'arrimer aux exigences d'un secteur en pleines mutations, la compagnie a fait du renforcement permanent des capacités de son personnel un axe majeur de sa stratégie d'intervention. L'impact sur ses résultats est suffisamment parlant.

Un bilan positif malgré le contexte

Malgré un contexte de forte concurrence, la gestion d'AVENI-RE s'est soldée au 31 décembre 2016 par un résultat net de 1.201,6 millions de FCFA, en hausse de 245,4 millions de FCFA par rapport à 2015, avec un ratio combiné de 97,7% et des fonds propres de 11.356 millions de F.CFA (voir les principaux indicateurs à la page 9).

Par ailleurs, AVENI-RE continue d'être présente dans les programmes de réassurance de plus d'une centaine de compagnies et, accepte aujourd'hui les affaires en provenance de plusieurs pays dans le monde. La compagnie a aussi maintenu en 2016 et 2017 son capital confiance auprès des agences de notation. Avec le bouclage de la 2e phase d'augmentation de capital en 2017, les démarches ont déjà été entreprises auprès d'une agence de rating de renom en vue d'une notation financière internationale appréciable par les partenaires avant la fin de l'année 2018.



A. PRINCIPAUX INDICATEURS

1. Performance technique

Intitulé	2012	2013	2014	2015	2016
Primes émises brutes (M.FCFA)	10 313	12 186	13 568	15 369	16 225
Ratios sinistres à primes (%)	56,5	42,6	49,4	44, 1	58
Ratios combinés (%)	91,9	78,8	88,1	103,5	97,7

2. Performance financière

Intitulé	2012	2013	2014	2015	2016
Résultat net (M.FCFA)	939	660	800	956	1 202
Fonds propres (M. FCFA)	9 472	9 917	10 177	10 660	11 356

B. NOTATION FINANCIERE

Notation Global Credit Rating Co. (GCR)

Catégorie de valeurs	Echelle de Notation	Monnaie	Rating	Perspectives
Capacité de paiement	Régional	CFA	BBB+	Stable
Capacité de paiement	International (*)	CFA	В	Stable

(*)La notation internationale est plafonnée par la note souveraine de la Côte d'Ivoire à B

TABLEAUX DES CAPACITES 2018

ZONE AFRIQUE (CIMA, WAICA, COMESA, ...)

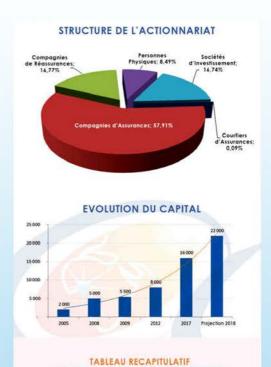
Montants en FCFA

BRANCHES	TRAITES	FACULTATIVES
Incendie & RA, Risques divers & Risques Techniques	750 000 000	7 500 000 000
Transports (Facultés & Corps)	500 000 000	1 000 000 000
Automobile, Responsabilité Civile	750 000 000	2 000 000 000
Caution	800 000 000	800 000 000
Risques agricoles	700 000 000	700 000 000
Vie	100 000 000	250 000 000
Risques Energétiques	500 000 000	3 750 000 000

MONDE ARABE (MAGHREB, MOYEN ORIENT, PAYS DU GOLF)

Montants en FCFA

BRANCHE	TRAITES	FACULTATIVES
Incendie & RA, Risques divers & Risques Techniques	500 000 000	3 000 000 000
Transports (Facultés & Corps)	500 000 000	1 000 000 000



DES CHIFFRES D'AFFAIRES PAR BRANCHE BRANCHE 2012 2013 2014 2015 6 168.5 7 354 3 8 502 0 9 669.7 9538. Transport 1.037.9 1 053,4 1 122.0 817.7 943,6 Motor 659,4 618,8 1 012,6 903,5 937, 276,2 98.0 78.5 Accident 64.4 492,3 280.6 419.0 415.1 809.2 388,7 444,1 457.4 535.9 408.7 1 349,3 1 961,7 1 489,1 1 238,9 1592,3 Engineering 50.0 45 4 82:0 450 30.9 103,4 312,0 386,0 1 664,4 1689,4 10 313,8 12 186,0 13 568,1 15 368,7 16 225,5



www.aveni-re.com



SIÈGE SOCIAL : ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

3e étage Imm. CRRAE UEMOA, Plateau

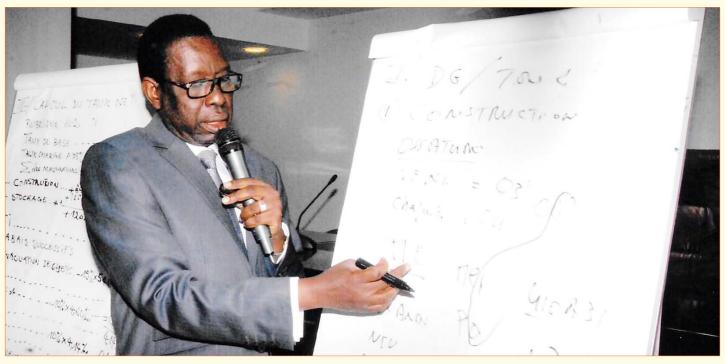
Tél: (+225) 20 21 90 15 - Fax: (+225) 20 21 90 20

BUREAU TUNIS, TUNISIE

Immeuble HAYETT Angle Rue du Lac Lochness et Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac

Tél: (+216) 71 965 477 - Fax: (+216) 71 965 477

Main dans la main pour une formation des cadres d'assurance de qualité en Afrique



Le PDG d'AVENI-RE Seybatou AW, lors de son cours sur l'incendie à l'institut international des Assurances de Yaoundé

Très tôt ce matin, les candidats au diplôme d'études supérieures en Assurances de l'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé au Cameroun ont pris place dans leur salle de classe. L'atmosphère est détendue. Nous sommes au cours d'Incendie. Celui-ci est dispensé par Seybatou AW, le PDG d'AVENI-RE. L'aventure commence en effet en 1993 alors qu'il est chef de département de la réassurance facultative à CICA-RE à Lomé au Togo. Avec la création d'AVENI-RE en 2004 et le lancement de ses activités en 2005, la relation est devenue celle d'un partenariat entre l'IIA et AVENI-RE. Depuis lors, il est chargé de cours d'incendie à l'Institut International des Assurances. Il est assisté dans ses enseignements par Marcel Kouamé, son collaborateur et chef de département Facultative Afrique francophone à AVENI-RE. Entre 1993 et 2018, Seybatou AW aura contribué à la formation des centaines de cadres en assurances en Afrique. Beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui des directeurs généraux et des présidents des compagnies d'assurance ou de réassurance. « Plus de 70% des cadres d'assurances qui sont sur le marché aujourd'hui sont passés devant monsieur AW », reconnait un directeur d'assurance rencontré à Brazzaville au Congo. Le cours dispensé est généralement très apprécié par les apprenants. « Monsieur AW nous enseigne les bases de tarification en incendie et les risques annexes. En grand expert de la chose, il fait l'historique des différents référentiels de tarification avant d'aboutir à l'avènement du traité des risques

d'entreprise auquel les étudiants sont initiés à l'utilisation », affirme Prince BLEA, délégué de la promotion au sortir d'un cours de Seybatou AW, en janvier 2018 à l'IIA à Yaoundé. En plus d'être enrichissante, la

partie est aussi le plus souvent très détendue. Et en bon père de famille, il invite toujours ses étudiants au déjeuner après chaque évaluation. Une ambiance à revivre.



Le PDG Seybatou AW et son assistant Marcel Kouamé lors du cours sur l'incendie à l'IIA



VISITE DES RISQUES D'ENTREPRISES

AVENI-RE offre gratuitement ses services aux cédantes



Marcel Kouamé, souscripteur FACs à AVENI-RE, lors d'une visite de risques

Les visites des risques sont des moments importants dans le processus de souscription d'un contrat d'assurance. Dans le cadre de l'assurance des risques industriels ou de l'assurance des petites et moyennes entreprises (PME), il est fréquent de proposer une visite de risque. Cette visite est généralement réalisée par un ingénieur. Elle a pour but, à partir de la situation existante,

de proposer des axes d'améliorations des risques en termes de prévention Incendie, Vol, Responsabilité Civile etc... Dans le marché, beaucoup de problèmes rencontrés par les compagnies d'assurances sont liés au manque d'évaluation suffisante du risque à couvrir. C'est ainsi que des compagnies payent sous forme d'indemnités, de grosses sommes d'argent pour régler des sinistres

qu'elles auraient dû éviter par une bonne visite des risques. Conscient de cette situation, le réassureur de proximité s'est mis gratuitement à la disposition des cédantes pour les aider à évaluer leurs risques. Dans le portefeuille de Marcel KOUAME, ingénieur et chef de département de la réassurance facultative à AVENI-RE, l'on dénombre plusieurs dizaines de compagnies d'assurances qui ont déjà sollicité AVENI-RE pour leurs visites de risques. Un stagiaire de la société se rappelle sa dernière visite aux côtés de Marcel Kouamé : « Nous avons effectué une visite le 10 janvier 2018 à I'ABIDJANAISE DE MATERIAUX COMPOSITES située à la Zone Industrielle Sogefia à Koumassi. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication de produits en matière plastique. Les objectifs de notre mission étaient, entre autres, l'évaluation des périls et les conséquences liées à leur réalisation. Une évaluation des moyens de prévention et de protection mis en œuvre contre lesdits périls a été profondément effectuée. Pour finir, la formulation de recommandations susceptibles d'aider l'assuré à améliorer la qualité du risque a été faite par Marcel KOUAME à la fin de la visite au directeur général de la compagnie ». Ainsi donc, fort de sa longue expérience sur le marché, AVENI-RE est devenue un réservoir d'opportunités à saisir par les compagnies d'assurances et les entreprises qui voudraient bien avoir une bonne lisibilité de leurs risques. Un service qui se donne gratuitement en plus.



Une visite dans tous les détails





LE REASSUREUR DE PROXIMITE





E-mail: infos@aveni-re.com



Immeuble CRRAE-UMOA



(+225) 20 21 90 15 Fax : (+225) 20 21 90 20



Site web: www.aveni-re.com



01 BP 2865 Abidjan 01 Côte d'Ivoire



Aveni-re

Bureau régional à Tunis : Bureau régional à Tunis : Immeuble HAYETT Angle Rue du Lac Lochness et Rue du Lac Turkana Les Berges du Lac Tunisie Tél: (+216) 71965 477 Fax: (+216) 71965 477